

Un OUI syndical au mariage pour toutes et tous !

Le mariage pour toutes et tous est un pas historique vers l'égalité

L'inégalité juridique favorise les discriminations. Les salarié-e-s LGBTIQ ne le savent que trop bien. C'est pourquoi l'introduction du mariage pour toutes et tous en Suisse constitue aussi un pas important vers plus d'égalité, précisément aussi dans le monde du travail. Ce pas ne s'est fait que trop attendre, car la Suisse est depuis 20 ans à la traîne de ses voisins européens en matière d'égalité des personnes LGBTIQ.

Le mariage pour toutes et tous comble de graves lacunes juridiques

La révision adoptée du Code civil accorde aux couples du même sexe non seulement le droit de se marier, mais aussi la naturalisation facilitée du ou de la partenaire ainsi que l'adoption conjointe et – pour les couples mariés de femmes – l'accès au don de sperme en Suisse. Jusqu'à ce jour, les couples homosexuels étaient privés de tous ces droits qui vont de soi pour les couples hétérosexuels ; cela, malgré l'introduction en 2007 du « partenariat enregistré ». Cette inégalité juridique n'est tout simplement plus acceptable.

Le mariage pour toutes et tous met fin aux outing imposés

La personne candidate à un emploi doit nécessairement indiquer son état civil. Pour celle qui se trouve en « partenariat enregistré », cela implique cependant automatiquement un outing. Et encore à l'heure actuelle, ce dernier a aussi, dans un monde du travail de loin pas encore libéré de tout préjugé et discrimination, des conséquences par trop souvent pénalisantes pour les personnes concernées. Que ce soit déjà par le refus d'une embauche ou, par après, à travers une exclusion sociale sur le lieu de travail ou des moqueries lors de l'excursion de l'entreprise. Le mariage pour toutes et tous empêcherait cela dans de nombreux cas.

Le mariage pour toutes et tous est le point de départ d'autres progrès

Le mariage pour toutes et tous est un message clair à l'attention des employeurs et employeuses, selon lequel les lesbiennes et les gays sont désormais (presque) placés pratiquement sur un pied d'égalité au plan juridique avec les hétérosexuel-le-s, et que cette égalité doit être aussi systématiquement appliquée dans le monde du travail. Mais le combat contre les discriminations dans le monde du travail se poursuivra après l'introduction du mariage pour toutes et tous. Car les abus, comme la double discrimination des travailleuses lesbiennes ou les licenciements abusifs des personnes trans sont encore nombreux. Un OUI au mariage pour toutes et tous permettra d'autant plus de se focaliser sur ces problèmes. Un « non » ramènerait par contre la Suisse de nombreuses années en arrière en matière de politique de l'égalité.